

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 27 FÉVRIER 2023

Présents

Mme PONCHAUX – M. BOSSU – Mme JACQMIN – MM. DESPREZ – BAYLE - Mme MALBRANQUE – MM. BONAMY - VANWORMHOUDT - RINGARD – CATTEZ - BAR – FLAMENT - Mmes LÉDÉE - STANIEWSKI - MM. LENSINK – AVINÉE - Mme LEROY et M. GALERA (**18 présents**).

Mme HERDHUIN, Directrice Générale des Services

Absentes excusées :

Mme VLAMYNCK a donné pouvoir à M. GALERA.

Mme BILLIAU a donné pouvoir à Mme JACQMIN.

Mmes TYTGAT - VERSTAEN et MAZINGHIEN (**5 absents dont 2 pouvoirs**).

Madame le Maire ouvre la séance et procède à l'appel.

DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Madame JACQMIN est désignée secrétaire de séance.

APPROBATION DU P.V. DU CONSEIL MUNICIPAL PRÉCÉDENT :

Le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 13 décembre 2022 est soumis au vote et adopté à la majorité des membres qui y ont participé.

3 abstentions : Mme LEROY – MM. AVINÉE et GALERA.

Madame le Maire informe le Conseil municipal qu'aucune décision n'a été prise dans le cadre de sa délégation de compétences, depuis le dernier Conseil municipal.

COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES :

Madame le Maire rappelle que suite aux démissions de plusieurs élus des deux groupes au sein du Conseil municipal, il est nécessaire de revoir la composition des différentes commissions municipales. Pour rappel le nombre de membres doit être identique dans chaque commission et la proportionnalité de chacun des groupes doit être appliquée. Le nouvel élu ne prend pas automatiquement la place du démissionnaire au sein des commissions.

Madame le Maire rappelle la composition de chacune des commissions et demande qui souhaite intégrer celles où une place est actuellement vacante.

INTITULÉ	NOMBRE	MEMBRES	
Commission 1 GESTION FINANCIERE MARCHÉS PUBLICS MUTUALISATION	8	Didier BOSSU Anne-Marie JACQMIN Karine STANIEWSKI Marcel RINGARD	Nicolas FLAMENT Ludovic BAR Philippe DESPREZ Guy AVINÉE

Dans cette commission, le remplacement de Monsieur BAYLE par Madame JACQMIN a déjà été voté au Conseil municipal de décembre 2022. La commission est donc complète.

INTITULÉ	NOMBRE	MEMBRES	
Commission 2 SOLIDARITÉS FAMILLES PRÉVENTION SANTE POLITIQUE DE L'ENFANCE	8	Anne Marie JACQMIN Nathalie MALBRANQUE Laurie TYTGAT Fleur MAZINGHIEN	Michel BONAMY Lise LÉDÉE Marion BILLIAU Vincent GALERA

Dans cette commission, il y a une place pour chaque groupe. Ce sont Madame MAZINGHIEN et Monsieur GALERA qui l'intégreront.

INTITULÉ	NOMBRE	MEMBRES	
Commission 3 TRAVAUX – URBANISME	8	Philippe DESPREZ Karine STANIEWSKI Érick CATTEZ Marcel VANWORMHOUDT	Didier BOSSU Ludovic BAR Marcel RINGARD Guy AVINÉE

C'est Monsieur AVINÉE qui intégrera cette commission pour représenter le groupe d'opposition.

INTITULÉ	NOMBRE	MEMBRES	
Commission 4 CULTURE VILLE FESTIVE CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES ÉCOLE DE MUSIQUE	8	Nathalie MALBRANQUE Ludovic BAR Anne-Marie JACQMIN Fleur MAZINGHIEN	Michel BONAMY Érick CATTEZ Joop LENSINK Vincent GALERA

Suite à la démission de Madame TALFER Vice-Présidente de cette commission, Madame le Maire propose, après en avoir discuté avec Madame MALBRANQUE, Adjointe à la Vie Associative et à la Jeunesse et Michel BONAMY, Conseiller délégué à la Ville Festive, d'en prendre la responsabilité.

Madame le Maire précise que cette commission doit rallier l'ensemble des élus, car c'est cette commission qui anime et fait vivre la commune.

Ce sont Madame MAZINGHIEN et Messieurs LENSINK et GALERA qui intégreront cette commission.

Madame le Maire envisage la création d'une commission extra communale « Culture et Ville Festive » et d'inviter les habitants intéressés à y participer, afin de renforcer la dynamique du bien vivre ensemble.

INTITULÉ	NOMBRE	MEMBRES
Commission 5 DÉVELOPPEMENT DURABLE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	8	Jacques BAYLE Marion BILLIAU Philippe DESPREZ Laurie TYTGAT Marcel RINGARD Marcel VANWORMHOUDT Joop LENSINK Pénélope LEROY

Monsieur FLAMENT souhaite laisser sa place à Monsieur LENSINK au sein de cette commission.

INTITULÉ	NOMBRE	MEMBRES
Commission 6 COMMUNICATION NOUVELLES TECHNOLOGIES GESTION DES DONNÉES EN LIGNE (RGPD) ARCHIVES	8	Jacques BAYLE Nicolas FLAMENT Érick CATTEZ Marcel VANWORMHOUDT Didier BOSSU Laurie TYTGAT Michel BONAMY Patricia VLAMYNCK

Monsieur BAYLE ayant manifesté son souhait de ne plus gérer les dossiers du Règlement Général de Protection des Données (R.G.P.D.) et des archives, la commission a souhaité modifier son intitulé et ne garder que le terme communication.

INTITULÉ	NOMBRE	MEMBRES
Commission 7 JEUNESSE VIE ASSOCIATIVE POLITIQUE SPORTIVE	8	Nathalie MALBRANQUE Lise LÉDÉE Michel BONAMY Marion BILLIAU Anne-Marie JACQMIN Nicolas FLAMENT Joop LENSINK Patricia VLAMYNCK

Messieurs LENSINK et FLAMENT intégreront cette commission.

Délibération 2023/02, adoptée à l'unanimité.

CRÉATION D'UNE ACTIVITÉ ACCESSOIRE À L'ÉCOLE DE MUSIQUE :

Une enseignante de l'école de musique sera en congé maternité à compter du 1^{er} mars 2023. Pour ne pas pénaliser ses élèves, il est nécessaire de la remplacer jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Trouver un enseignant d'instrument (saxophone) en cours d'année n'est pas facile et la seule candidature que nous ayons reçue travaille actuellement à temps complet à l'Armée. À ce titre, elle ne peut être recrutée par notre collectivité que dans le cadre d'une activité accessoire.

Il est proposé que cette activité accessoire soit rémunérée, comme l'est le professeur remplacé, sur la base de l'indice majoré du 1^{er} échelon d'assistant territorial d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe, à hauteur de 6/20, pour la période du 1^{er} mars 2023 au 30 juin 2023.

Délibération 2023/01, adoptée à l'unanimité.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS :

Pour tenir compte de la réorganisation des services, il est nécessaire d'adapter les effectifs de la filière administrative et de la filière animation. Les autres filières (technique, culturelle et médico-sociale) restent identiques.

FILIÈRE ANIMATION :

Création d'un poste d'adjoint d'animation à temps complet.

Diminution d'un poste d'adjoint d'animation à 25 H au lieu de 28 H.

Passage à temps complet d'un poste d'adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe à 30 H 30.

FILIERE ADMINISTRATIVE :

Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet.

Pour répondre à la question de Monsieur BAYLE, Madame HERDHUIN explique que les postes créés n'ont pas vocation à être pourvus immédiatement et que d'autres seront supprimés quand les évolutions de carrière seront effectives.

Délibération 2023/03 adoptée à l'unanimité.

ACCEPTATION DES STATUTS ET DU PÉRIMÈTRE DU S.I.V.U. POUR LA GESTION D'UNE FOURRIÈRE ANIMALE :

Toutes les communes ont l'obligation de disposer d'une fourrière animale propre ou en intercommunalité.

Jusqu'à maintenant nous adhérons à celle de LILLE. Ses conditions d'accueil s'étant fortement dégradées, 81 communes ont décidé de créer, en parallèle de celle de LILLE, un S.I.V.U. de fourrière animale.

Il nous est aujourd'hui demandé d'en accepter les statuts et le périmètre.

Dans un second temps, il faudra élire un membre du Conseil municipal pour nous y représenter. Pour répondre à Monsieur LENSINK, les communes qui ne font pas partie du S.I.V.U. (dont LILLE) garderont leur propre fourrière.

Pour réponse à Monsieur BAYLE, la participation financière devrait être identique à celle que nous versions à LILLE (environ 3 000 €/an).

Délibération 2023/04 adoptée à l'unanimité.

QUESTIONS DU GROUPE « EMMERIN C'EST VOUS » :

- Températures à l'école :

Les écoliers auraient froid, ce qui étonne Madame le Maire puisqu'aux conseils d'écoles il a été dit qu'ils avaient, au contraire, trop chaud.

Monsieur BAYLE répond qu'il n'est pas fait d'économies d'énergie au détriment des enfants et que les normes (20 en maternelle et 19 en primaire) sont appliquées.

Les régulations effectuées par le prestataire peuvent encore être aléatoires, mais elles sont en train de se réguler. À noter que la remise en route du chauffage à la rentrée et la baisse des températures extérieures ont peut-être eu un impact.

Monsieur AVINÉE ajoute qu'il faudrait aussi s'interroger sur le remplacement des fenêtres de l'école qui sont en très mauvais état et énergivores.

Madame le Maire précise qu'une réunion avec l'ensemble des élus sera prochainement organisée pour déterminer ensemble le programme des dépenses à envisager pour les prochaines années.

- Nettoyage du groupe scolaire :

Le marché de l'entretien du groupe scolaire a été confié à une entreprise privée au 1^{er} janvier 2023 (Conseil municipal du 13 décembre). Des mises au point sont régulièrement effectuées sur le terrain pour préciser nos attentes et la situation devrait très vite s'améliorer.

- Avis d'enquête publique pour l'installation d'un dépôt à SANTES :

Une enquête publique est actuellement en cours sur la commune de SANTES, sur la demande présentée par la SAS Ortec Générale de Dépollution (OGD) en vue d'obtenir l'autorisation environnementale d'exploiter une plateforme de traitement de déchets dangereux et non dangereux, sur son site de la zone portuaire de SANTES.

Monsieur AVINÉE attire l'attention du Conseil municipal sur la proximité de cet éventuel dépôt et les nuisances qu'elles engendreraient (pollution de l'air et de l'eau, ...) et invite à manifester notre désaccord de manière individuelle et/ou collective.

Madame le Maire répond qu'elle a déjà évoqué ce dossier avec son homologue de SANTES, qui est contre ce projet. Un avis négatif au projet sera formulé de manière officielle au nom de notre commune.

- Magasin en bas de la résidence Emeraude :

Monsieur AVINÉE aimerait savoir où en est le projet d'occupation du local commercial situé en bas des appartements de la résidence Emeraude.

Madame le Maire répond qu'elle a reçu plusieurs enseignes commerciales qui n'ont pas donné suite, car l'étude d'impact serait négative. Elle ajoute que la crise sanitaire, puis la crise économique (inflation, hausse des coûts d'énergie,) de ces derniers mois a complètement modifié le contexte commercial.

Madame le Maire a revu dernièrement la directrice de la SOFIM et lui a demandé de repartir en quête d'un commerce de proximité, sachant que le local, initialement proposé à la location, est maintenant en vente.

- Point sur la voyette de la rue des Fusillés :

Monsieur AVINÉE explique au Conseil municipal qu'un groupe de travail s'est tenu avec le Maire, des Adjointes, Monsieur DELPORTE, Historien, et lui-même pour étayer le dossier de l'avocat en charge de défendre nos intérêts dans cette affaire.

Il s'avère que l'usage de cette voyette est présent sur les plans depuis 1678.

De plus des usagers attestent spontanément de son utilisation. À ce jour 8 se sont manifestés et d'autres témoignages devraient encore arriver.

Madame le Maire réaffirme son souhait de préserver l'usage public de cette voyette, mais il est indispensable de disposer d'éléments tangibles pour s'éviter d'importants frais judiciaires

Madame le Maire ajoute qu'elle aimerait qu'un travail global sur l'ensemble des voyettes de notre commune soit mené, afin de les intégrer au patrimoine communal.

- Circulation dans les bois d'Emmerin :

Monsieur AVINÉE a constaté que beaucoup d'automobilistes enlèvent les barrières pour pouvoir continuer à circuler rue de la Neuve Voie, malgré l'interdiction faite pour favoriser la reproduction des batraciens.

Monsieur BAYLE, qui y habite, confirme qu'il a pu comptabiliser une dizaine de voitures environ par nuit. Il ajoute que l'interdiction est, pour le moment, matérialisée par des barrières amovibles facilement déplaçables. Une barrière fixe devrait prochainement être installée par la M.E.L. ce qui devrait empêcher toute circulation.

Madame le Maire ajoute que des contrôles de police ont été demandés et devraient être prochainement réalisés y compris le week-end.

Madame le Maire donne ensuite plusieurs informations :

- Une réunion de travail (et non un Conseil municipal), avec l'ensemble des élus, est prévue le LUNDI 20 MARS, à 18 H 00, en Mairie.

- La commission Finances est prévue le JEUDI 23 MARS, à 18 H 30.
- La date du prochain Conseil municipal est fixée au 6 avril 2023, à 18 H 00.
- Le MERCREDI 22 MARS 2023, à 17 H 00, Monsieur le Préfet viendra inaugurer l'exposition interactive organisée par la M.E.L., dans le cadre de la Journée Mondiale de l'Eau, avec la participation des communes de SANTES, NOYELLES LÈS SECLIN et HOUPLIN-ANCOISNE qui font partie, comme EMMERIN, des 26 communes « gardiennes de l'eau ». Les enfants des écoles et les habitants seront invités à visiter cette exposition.
- Le SAMEDI 25 MARS 2023, une visite de l'usine de l'eau et de la station d'épuration d'HOUPLIN-ANCOISNE sera organisée pour les habitants des 4 communes et le DIMANCHE 26 MARS 2023 une « marche à l'eau » sera organisée sur les 4 communes.
- Madame DELPORTE a envoyé à Madame le Maire un courrier suggérant que soit mise à l'honneur dans notre commune, lors de la journée de la Femme le 8 mars prochain, six femmes mortes pour la FRANCE. Madame le Maire fait remarquer le peu de délai avant le 8 mars. Elle rencontrera Madame DELPORTE avec Madame JACQMIN pour en parler. La proposition de les honorer publiquement le 8 mai lors de la cérémonie commémorative est retenue.
- Les travaux du carrefour face à la résidence Emeraude sont presque terminés. La végétalisation en façade de l'immeuble sera réalisée par la SOFIM et la M.E.L. gérera, quant à elle, les espaces verts autour de l'église et de la place.
- Monsieur DESPREZ informe le Conseil municipal que la commission Travaux a décidé de rebaptiser l'arrêt de bus « Mairie » qui ne correspond plus à la mairie : « Potié ».

Pour répondre à la question de Monsieur AVINÉE, Madame le Maire précise que le panneau sens interdit installé, à tort, rue Léon Gambetta va être retiré par la M.E.L..

Madame le Maire lève la séance à 19 H 05.

Le Maire,
Danièle PONCHAUX



Le Secrétaire,
Anne-Marie JACQMIN

